ACTUAILES

Bimensuel d'actualités des 10-15 ans

Mercredi 10 février 2016 n° 47

abonnement gratuit sur
actuailes.fr

Zika : il est urgent de… chercher p. 4

La grâce présidentielle p. 5

La Maison du Dr Edwardes p. 21

Juliette, la mode au bout des doigts p. 20

La France renoue avec la croissance p. 7

La réforme de l'orthographe

L'orthographe rectifiée apparaîtra dans les manuels scolaires dès la rentrée prochaine, en septembre 2016. *Actuailes* décrypte cette réforme.

Quand a été décidée cette réforme ?

La décision a été prise **il y a vingt-six ans**, en 1990 par le **conseil supérieur de la langue française,** puis validée par l'Académie française dont la mission première est de défendre notre langue. Ce conseil avait été nommé par le Premier ministre de l'époque, Michel Rocard, qui en était le président. Il est composé de plusieurs membres de l'Académie française, du ministre de l'Éducation nationale, de spécialistes en langue (linguistes) et en grammaire (grammairiens), d'universitaires et de personnalités reconnues pour leur attachement à la langue française (comme Bernard Pivot qui est célèbre pour avoir, plusieurs années de suite, proposé une dictée très difficile ouverte à tous).

En quoi consiste cette réforme ?

Le but est de simplifier l'orthographe d'environ **deux mille quatre cents mots de la langue française qui en comporte plus de soixante mille** (soit 3 à 4 %), parfois en supprimant des lettres (exemples : « oignon » pourra s'écrire « ognon » ; « nénuphar » se transformer en « nénufar ») ou certains accents circonflexes sur les « i » ou les « u » (exemple : on écrira « cout » au lieu de « coût », « paraitre » au lieu de « paraître »). Cependant cet accent demeurera pour distinguer des mots de sens différent : « jeune » et « jeûne ». Le trait d'union pour les nombres deviendra systématique : « trente et un » s'écrira « trente-et-un ».

Pour connaître tous les détails :
http://www.orthographe-recommandee.info/regles.htm

Cette réforme a-t-elle déjà été appliquée ?

Jusqu'à présent, cette réforme était prise en compte par certains dictionnaires, certains éditeurs pour les classes de l'école primaire ou certains correcteurs d'orthographe sur ordinateur. Mais la plupart des livres et journaux conservaient l'ancienne orthographe.

Qui a décidé l'application de cette réforme dans tous les manuels scolaires ?

Cette généralisation de la réforme aurait été décidée par les éditeurs des manuels scolaires pour la rentrée prochaine. D'après un communiqué du ministère de l'Éducation nationale, celui-ci ne serait pas à l'origine de cette décision. Quoiqu'il en soit, la nouvelle orthographe arrive en même temps que l'application des nouveaux programmes de la réforme scolaire (voir *Actuailes* n° 35).

L'emploi des nouvelles règles sera privilégié en primaire et les manuels y faisant référence devraient avoir un macaron « nouvelle orthographe » sur leur couverture.

Que va devenir l'ancienne orthographe ?

Il faut retenir que **cette réforme est facultative** et que **l'ancienne orthographe sera toujours acceptée et valide**.

Quelles ont été les réactions à l'annonce de l'application de cette réforme ?

Comme pour chaque réforme, il y a eu du pour et du contre : certains estiment que cette réforme est scandaleuse, car elle supprime l'origine de certains mots, conduit à un appauvrissement de notre langue en niant ses racines et n'enseigne que la facilité aux écoliers et collégiens : ce n'est pas en simplifiant une langue qu'on lutte contre l'analphabétisme et l'illettrisme qui ne cessent d'augmenter en France.

D'autres, au contraire, sont favorables à ces évolutions prétextant du fait que le français est une langue vivante, et donc appelée à évoluer. Cette simplification devrait aussi faciliter son apprentissage à l'étranger, qui tend à décroître en raison, notamment, de la complexité de notre langue.

La dernière personne à avoir été reçue à l'Académie française est le philosophe **Alain Finkielkraut** qui y a fait son entrée le 28 janvier 2016. Il a choisi pour devise une phrase de Charles Péguy, écrivain français : « La République, une et indivisible, c'est notre royaume de France », voulant par là manifester son attachement à notre pays et à son histoire.

LES CHIFFRES DE LA QUINZAINE

Il y a **3,8 millions** de personnes mal logées en France en 2016 d'après la fondation Abbé-Pierre. Parmi elles, 900 000 n'ont pas de logement personnel. Les autres manquent de confort ou vivent trop nombreux dans un espace réduit. Ces chiffres très élevés sont explicables par la crise économique qui existe en France depuis 2008.

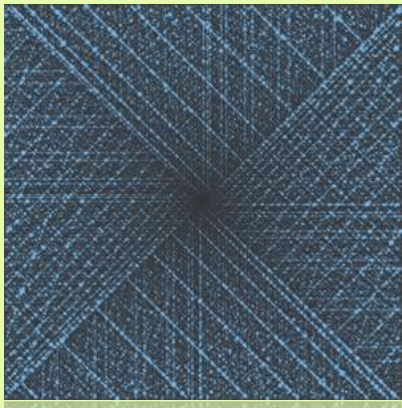

Un nombre premier à **22 millions** de chiffres a été trouvé par des chercheurs américains. Il faudrait entre **6 000 et 7 000** feuilles pour l'écrire. Il s'agit du chiffre **2** multiplié **74 207 281** fois par lui-même le tout moins un, ce qui donne : $(2^{74\,207\,281}-1)$. Les nombres premiers sont des nombres divisibles uniquement par eux-mêmes et par 1 (exemples : 2, 3, 5, 7, 11 et 13). Cette découverte comporte cinq millions de chiffres de plus que le précédent record, découvert en 2013. La découverte de nombres premiers est une recherche ancienne chez les mathématiciens qui se défient régulièrement. Ces nombres sont utilisés pour le cryptage de données et le codage.

Le savais-tu ?

L'Académie française a été créée en 1634 par le cardinal de Richelieu. Il lui confie, après validation par le roi Louis XIII, la mission de défendre la langue française. Pour en savoir plus : www.academie-francaise.fr/.

Anne-Sophie Biclet

Zika : il est urgent de… chercher !

Le 1er février dernier, l'OMS (l'organisation mondiale de la santé) a décrété l'épidémie due au virus Zika « urgence de santé publique de priorité mondiale ».

Il s'agit, pour cet organisme qui dépend de l'ONU, de favoriser la recherche et le travail en commun pour lutter contre ce fameux virus. Pourquoi ? Ce virus, de la famille des « arbovirus » comme ceux qui provoquent la dengue et le chikungunya, a été découvert chez l'homme en 1952 pour la première fois. Il est **transmis par certains moustiques**, qui, en piquant une personne infectée puis une personne saine, transmettent à cette dernière le virus qu'ils ont transporté en eux : **ils sont « vecteurs » de l'infection.** Il y a peut-être d'autres formes de transmission, on suppose qu'il peut – rarement – se transmettre par voie sexuelle, mais ce n'est pas démontré. La maladie dure environ une semaine, et dans la grande majorité des cas elle est bénigne : une éruption (des boutons), de la fièvre, une conjonctivite (inflammation des yeux) et des douleurs articulaires. 75 % des personnes infectées n'auront même aucun symptôme.

Il y a déjà eu plusieurs épidémies dues à Zika en 2007, 2013 et 2015, en Polynésie et au Brésil. **Pourquoi une telle agitation aujourd'hui ?** Il y a plusieurs raisons : tout d'abord, cette épidémie dans le Pacifique, dans certains pays d'Afrique et en Amérique du Sud est de grande ampleur et les pays occidentaux craignent que les moustiques puissent répandre la maladie jusque chez eux, le réchauffement des températures les amenant en dehors de leur territoire habituel. Ensuite, on a constaté, dans certains pays, des symptômes inquiétants : chez des adultes, des syndromes de Guillain-Barré, une paralysie des nerfs et donc des muscles (qui sont commandés par les nerfs) pouvant atteindre ceux de la respiration et provoquer la mort dans certains cas. Ce syndrome peut être provoqué par Zika, mais aussi par la grippe ou d'autres virus. Il faut donc savoir s'il est plus fréquemment dû à ce fameux virus Zika. On a aussi observé, dans certains pays, davantage de malformations du cerveau ou de cerveaux trop petits (microcéphalie) chez des bébés nés en période d'épidémie. Il est possible qu'il y ait un lien entre le fait d'attraper le virus quand on est enceinte et l'atteinte du bébé. Cependant, cela n'est pas encore prouvé et d'autres recherches sont en cours pour expliquer ces malformations.

Ces informations inquiétantes justifient donc le principe de précaution : **si l'on a des soupçons, il vaut mieux être prudent avant d'avoir des certitudes**. Il est donc déconseillé aux femmes enceintes de voyager dans les pays où a lieu l'épidémie, **il est urgent de compléter nos connaissances en finançant des recherches, et d'essayer d'arrêter l'épidémie en se protégeant contre les moustiques**, en répandant des insecticides dans les zones humides concernées et en limitant les voyages. Mais il est fou de parler de légaliser l'avortement dans les pays où circule Zika, comme le prône l'ONU, ou d'en faire le nouvel ennemi n° 1 mondial, alors que la recherche en est à ses débuts.

Virginie Terrier

La grâce présidentielle :

une tradition héritée de l'Ancien Régime

Dimanche 31 janvier 2016 à 20h, le président François Hollande annonçait qu'il accordait sa grâce présidentielle à Jacqueline Sauvage.

Cette décision était attendue depuis quelques jours tant la pression autour du cas « Jacqueline Sauvage » s'était fait forte et unanime de la part des politiques, des artistes, des associations de femmes battues et d'anonymes qui avaient signé en nombre une pétition visant à soutenir cette dernière et à réclamer sa grâce.

Jacqueline Sauvage avait été condamnée à dix ans de prison en 2014 pour le meurtre de son mari deux ans plus tôt. Cette condamnation avait été confirmée en appel par la cour d'assises du Loir-et-Cher de Blois le 3 décembre 2015. Or, cette femme avait subi des violences conjugales pendant près de cinquante ans et avait vécu une vie de grande souffrance.

C'est la raison pour laquelle Jacqueline Sauvage était devenue un symbole pour la cause des femmes battues qui avaient réclamé d'abord son acquittement (c'est-à-dire qu'elle soit déclarée non coupable), puis, après sa condamnation, qu'elle soit graciée par François Hollande.

La grâce présidentielle est un pouvoir propre au président de la République prévu à l'article 17 de la Constitution qui **permet à un condamné d'être dispensé d'effectuer l'intégralité de sa peine.**

Cette mesure de clémence ne fait pas disparaître la condamnation. Le condamné reste toujours coupable, mais il n'a pas à exécuter sa peine. La grâce est donc différente de l'amnistie qui a pour effet d'effacer la condamnation.

C'est ainsi que, le 31 janvier 2016, François Hollande a décidé de réduire la peine de Jacqueline Sauvage qui devrait sortir de prison dès le mois d'avril.

Lors de sa campagne électorale, François Hollande avait pourtant indiqué qu'il était très opposé à ce pouvoir qu'il considérait d'un autre temps ! C'est pourtant la deuxième fois qu'il gracie un condamné puisqu'il avait déjà gracié le plus ancien détenu de France, Philippe El Shennawy, qui a été libéré en janvier 2014.

Ses prédécesseurs ont également fait usage de la grâce, même si cette mesure est toujours restée exceptionnelle. Elle date, en effet, de l'Ancien Régime, période à laquelle elle faisait partie des attributs royaux. Ainsi, Nicolas Sarkozy avait partiellement gracié Jean-Charles

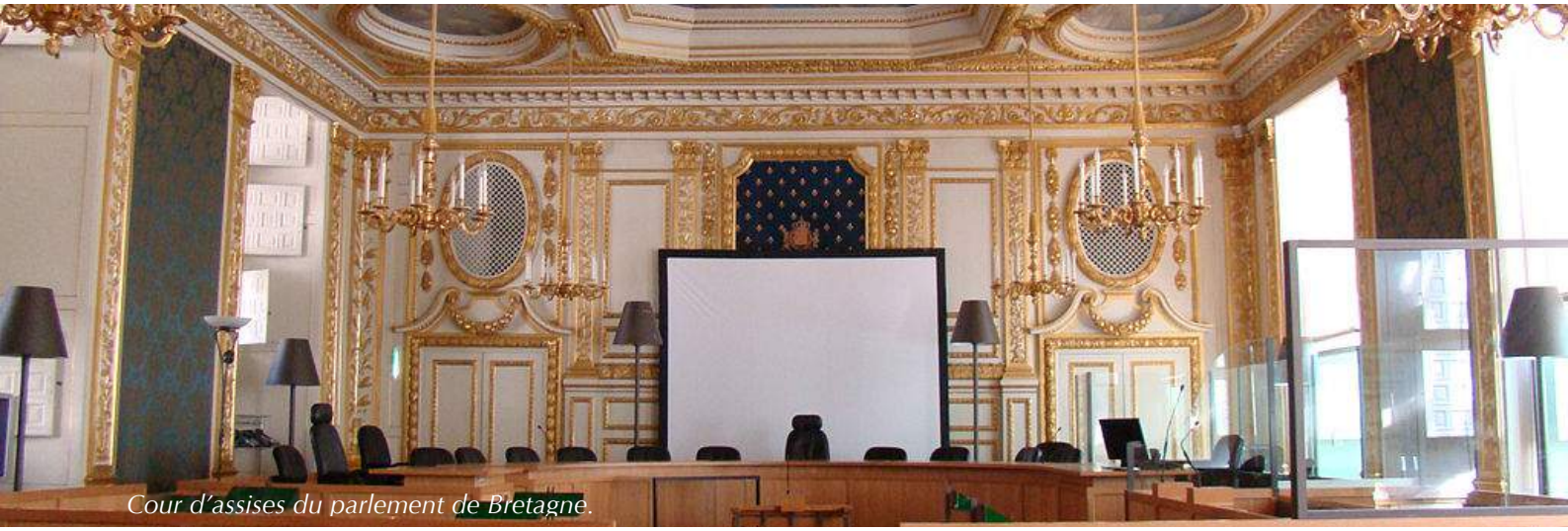

Cour d'assises du parlement de Bretagne.

En 1998, Jacques Chirac avait prononcé plusieurs grâces dans des circonstances très différentes : il avait d'abord gracié Omar Raddad, jardinier condamné en 1994 pour le meurtre de Ghislaine Marchal et qui n'avait jamais cessé de clamer son innocence. Cette affaire avait été médiatisée notamment pour l'inscription célèbre « Omar m'a tuer » (*sic*) retrouvée écrite à côté du corps de la victime. Jacques Chirac a aussi ensuite gracié l'écologiste José Bové, qui avait été condamné à dix mois de prison pour avoir détruit des plants transgéniques. Il a enfin gracié le communiste, Maxime Gremetz, condamné à deux ans d'inéligibilité, puis enfin trente-quatre détenus de la maison d'arrêt d'Angers en raison de la surpopulation carcérale.

Le général de Gaulle a également fait usage de ce pouvoir plusieurs fois. Un des cas les plus célèbres reste la grâce du maréchal Pétain en 1945 dont la condamnation à mort a été commuée (c'est-à-dire transformée) en condamnation à perpétuité.

Finalement, **les présidents ont tous fait usage de ce pouvoir, souvent pour des raisons politiques ou pour le symbole que représente le condamné gracié**, comme c'est le cas cette fois-ci pour Jacqueline Sauvage. ●

Cour d'assises : *Juridiction compétente pour juger les personnes accusées d'avoir commis un crime. Les crimes correspondent aux infractions les plus graves (assassinat, meurtre, empoisonnement, rapt, viol, vol avec arme...).*
Jury populaire : *La cour d'assises se compose de « la cour » (trois magistrats professionnels) et d'un jury populaire composé de jurés au nombre de six (en première instance) ou de neuf (en appel). Les jurés sont des citoyens de plus de 23 ans, sachant lire et écrire en français, jouissant de tous leurs droits civiques et politiques, qui sont tirés au sort sur les listes du jury criminel établies tous les ans dans chaque département à partir des listes électorales.*

Aidez votre journal à se développer,

adhérez à l'association « Les amis d'*Actuailes* » !

Je souhaite adhérer à l'association « Les amis d'***Actuailes*** ».
Nom :..... Prénom :.....
Adresse :.....
Courriel :.....
Ci-joint un chèque de ..... euros (à l'ordre de « Les amis d'*Actuailes* », cotisation minimum de 15 euros).
À....., le..... Signature :

À envoyer à ***Actuailes***, 13, avenue de la Paix, 78230 Le Pecq.

Mikaël de Talhouët

« La fortune a pour main droite l'habileté et pour main gauche l'économie », proverbe italien.

La France renoue avec la croissance

Le taux de croissance de l'économie française est certes supérieure aux pronostics, mais ne doit pas cacher des maux plus profonds…

Cocorico, petits Français ! La France affiche pour l'année 2015 un taux de croissance de 1,1 %, ce qui n'était pas arrivé à notre pays depuis quatre ans. La croissance désigne la variation positive de la production de biens et de services dans une économie sur une période donnée[1]. Ce terme obnubile nos économistes, journalistes et hommes politiques. Elle représente le graal en ce temps de crise économique dans la mesure où elle est assimilée au développement d'une société et à la hausse de son niveau de vie[2]. **Alors, me direz-vous, ce chiffre est une bonne nouvelle et notre pays va enfin sortir de la crise ! Eh bien, pas tout à fait…**

En effet, la France a bénéficié, comme les autres pays de la zone euro, de conditions conjoncturelles favorables. C'est-à-dire que des éléments extérieurs à son économie ont permis d'influencer la croissance. C'est le cas du prix historiquement bas du baril de pétrole, qui stimule la consommation[3] et de la baisse du prix de l'euro par rapport au dollar, orchestrée par la banque centrale européenne, qui rend nos produits plus compétitifs car moins chers à l'export (hors zone euro). Mais ces éléments ont favorisé également les autres pays de la zone euro ainsi que le Royaume-Uni, qui affichent un taux de croissance supérieur à celui de la France. Il semble que des problèmes d'ordre structurel freinent la croissance dans notre pays.

Certains analystes estiment que la faute incombe à notre code du travail, trop complexe et qui dissuade les entreprises d'investir et d'embaucher. La fiscalité est un sujet qui revient également régulièrement dans les débats, ainsi que l'état des finances publiques, dont la dette, qui atteint aujourd'hui l'équivalent de la richesse produite en une année dans notre pays, est un problème qui prend une ampleur préoccupante…

Quoi qu'il en soit, la « variation positive de la production de biens et de services » de cette année 2015 en France n'a pas empêché le chômage d'atteindre de nouveaux sommets, avec près de 11 % de la population active. Et le nombre de créations d'entreprises, source de richesse dans un système économique, est en baisse par rapport à 2014. Il existe donc d'autres indicateurs à prendre en compte pour évaluer la santé économique d'un pays. ●

1. Définition *Wikipédia*.
2. Le taux de croissance n'est qu'un indicateur, il ne tient pas compte des petits bonheurs de la vie. Ainsi, un homme politique français des années 1970 disait : « On ne tombe pas amoureux d'un taux de croissance ». Néanmoins, on n'a pas trouvé mieux pour parler du développement d'un pays…
3. Voir *Actuailes* n° 30 et 46.

Vous souhaitez réagir ? Contactez-moi : echodeleco@actuailes.fr.

« Locavores » ! Faut-il « consommer local » ?

Le 14 janvier 2016, un projet de loi a été étudié pour « *favoriser l'ancrage territorial de l'alimentation* ». Il s'agit d'encourager l'achat à des producteurs agricoles locaux, d'où le mot « *locavore* » plutôt que d'acheter, dans un supermarché, des produits venant de régions éloignées. Quelles questions se poser ?

Des motifs apparemment légitimes

Les auteurs du projet de loi regrettent que « production et consommation aient été déconnectés ». C'est vrai que le commerce n'a pas pour seul but de satisfaire le besoin d'un client : il remplit aussi une fonction « de lien social » entre producteur et consommateur.

Le projet de loi parle également, à juste titre, de patrimoine culturel et évoque les recettes locales qui font de la France un des plus riches pays au plan de la gastronomie.

Une confusion écologique : « consommer local » ou « manger bio » ?

Le texte de loi parle aussi de « *mieux prendre en compte les enjeux écologiques et climatiques* ». On fait, ici, allusion aux transports consommateurs d'énergies fossiles. Or, les lecteurs d'*Actuailes* (n° 43) savent que cette question fait l'objet de débats importants.

Le projet de loi parle aussi de « valoriser des produits de qualité : agriculture biologique, produits fermiers... ». Il est exact que les produits fermiers ont souvent une qualité gustative supérieure, mais les lecteurs d'*Actuailes* (n° 32) savent que le « label bio » n'apporte pas de garantie de bonne santé.

Le « locavorisme » : un mythe ?

Il existe des AMAP (association pour le maintien d'une agriculture paysanne) rendant partenaires des consommateurs et des agriculteurs locaux.

Les contraintes sont de deux ordres.

– au plan contractuel

Le consommateur s'engage à l'avance pour une saison. Il n'a le choix, ni des produits, ni de la date de livraison : il doit, à des horaires limités, aller à un point de livraison souvent plus éloigné que sa supérette locale.

Les quantités l'obligent à cuisiner ses produits et à les congeler. Or, en ville, on n'a pas toujours de congélateur faute de surfaces habitables suffisantes. Quant aux ruraux, ils ont souvent leurs propres potagers.

Les familles, dont les deux parents travaillent, n'ont pas toujours de temps à consacrer à la préparation de plats cuisinés.

Enfin, le prix est calculé en fonction des coûts de production et non pas au poids de la marchandise.

– au plan géographique

La cartographie agricole d'un pays dépend de données physiques : abondance ou rareté des terres, topographie, qualité des sols, conditions climatiques, *etc*.

Seule une étude détaillée peut évaluer ce qu'il en coûterait de revenir à des systèmes d'approvisionnement réduits à un rayon de quelques dizaines de kilomètres. On comprend que cela impliquerait une disponibilité alimentaire plus réduite comme il y a quelques générations.

Consommer « local » ou « équitable » ?

a) Le concept de « commerce équitable » était fondé sur une double illusion.
– Illusion de vendeurs du label « équitable » faisant croire à des produits meilleurs pour la santé et achetés à un « juste prix » aux producteurs, alors que le prix est celui imposé par le plus fort (*Nescafé*, par exemple) contre le plus faible (le producteur de café local). Majoré de quelques pourcents, le prix n'y change pas grand-chose.
– Illusion des consommateurs qui s'achètent une bonne conscience de justice, alors qu'ils acceptent des politiques de commerce mondial qui entravent les agricultures pauvres.

b) Aujourd'hui, le concept de « manger local » entretient une autre forme d'équivoque entre :
– des producteurs qui profitent d'une forme d'obligation d'achat dans le temps peu compatible avec les souplesses dont ont besoin les consommateurs dans un monde moderne ;
– des consommateurs crédules dans l'idée que les carburants consommés dans les transports seraient la cause d'un réchauffement climatique, alors que le débat est loin d'être avéré.

c) Le consommateur est donc avide de tous ces labels. Il est versatile et passe aussi vite de celui de « commerce équitable » à son contraire, celui de « consommer local » !

La proximité : une vertu ?

On prétend souhaiter le « maintien de l'agriculture paysanne » de sa région, mais, dans le même temps, les agriculteurs vendent leurs excédents à une coopérative locale qui exporte, à bas prix, dans les régions pauvres. Ces exportations sont rendues possibles grâce à un libéralisme douanier et des règles mondiales d'un commerce injuste et **inique** qui va à l'opposé du maintien d'une agriculture paysanne dans les pays éloignés qui sont souvent les plus pauvres.
Une distance, qu'on l'appelle proximité ou exotisme, n'est pas une valeur en soi.

Conclusion

Attention à ce que « locavore » ne rime pas avec mode et snobisme. Il y a, chez les « locavores », une forme de nostalgie d'un bonheur situé dans un passé imaginaire. De plus, n'est-ce pas une étonnante forme de repli sur soi quand, en même temps, on est prêt à renoncer à une démocratie directe dans notre pays pour une gouvernance mondiale ? ●

Pour aller plus loin, cliquer sur
http://jeunes24.les2ailes.com

Mot compliqué
Inique
Du latin *iniquus* (« inégal »). Le sens est différent du mot « injuste ». Certaines « inégalités » peuvent en effet être « justes ». Il signifie plutôt inéquitable.

Siegfried

Luxembourg

Un petit pays sur la Terre, mais qui voit grand dans l'espace

Mercredi 3 février dernier, le ministre de l'Économie du Grand-Duché du Luxembourg a révélé au monde un projet dont l'ambition a stupéfait toute la presse mondiale : la création d'un ensemble de lois permettant à une entreprise de posséder et d'exploiter les ressources minières qu'elle ira chercher dans l'espace.

Le projet, nommé « ***Space Resources Initiative*** », est une réponse directe au « ***Space Act*** », cette décision américaine prise par Barak Obama en novembre 2015, autorisant toute société spatiale américaine à exploiter et vendre les fruits de ses forages effectués sur les astéroïdes proches, les comètes et sur la Lune.

Le potentiel minier de ces corps célestes est en effet important, que ce soit en métaux précieux (comme le platine) ou en eau. De plus, les astéroïdes sont très nombreux dans l'espace, et plusieurs milliers sont suffisamment proches pour être déjà exploitables par l'homme : mille cinq cents sont même « facilement atteignables » d'après la NASA. Enfin, les récentes missions spatiales américaines ou européennes (comme ***Philae*** l'an dernier) ont prouvé la maîtrise du forage et de l'analyse des sols par des robots. La ruée vers l'or de l'espace n'est donc plus de la science fiction !

Bien sûr, il est probable que ce projet un peu fou mettra des années à se concrétiser, mais le Luxembourg est un pays qui a souvent fait preuve de clairvoyance dans ses choix industriels. En outre, le pays a une grande tradition industrielle et minière ; et surtout, il a créé et développé SES (société européenne des satellites), le *leader* mondial des satellites. De plus, le projet a été confié à un grand nom du secteur spatial : Jean-Jacques Dordain, qui dirigeait jusqu'en 2015 l'agence spatiale européenne.

Les deux *leaders* mondiaux de l'exploitation minière spatiale, ***Deep Space Industries*** et ***Planetary Resources*** (toutes deux américaines) ont immédiatement déclaré vouloir participer à l'aventure, tandis qu'un directeur de la NASA et un spécialiste chinois de l'espace sont annoncés pour épauler prochainement M. Dordain.

MADE IN LUXEMBOURG

Il ne reste donc plus qu'à espérer que d'autres pays et industriels européens se positionnent aussi, pour transformer cette initiative du Luxembourg en un nouveau succès du génie scientifique européen comme ***Airbus***, ***Ariane***, le CERN (centre européen de recherche nucléaire) et le futur système de GPS ***Galileo***. ●

Julien Magne

Élection présidentielle américaine

Deux cents soixante-dix jours pour convaincre

Le 8 novembre 2016 sera élu le successeur de Barack Obama, l'actuel président des États-Unis, qui ne peut se représenter après deux mandats. Le vainqueur des élections entrera ensuite en fonction environ deux mois plus tard, soit aux alentours du 20 janvier 2017.

Deux grands partis : démocrates et républicains

Aux États-Unis, la vie politique est marquée par deux grands partis : le parti démocrate et le parti républicain. Le parti républicain défend des positions libérales en économie et plutôt conservatrices sur les valeurs : refus de l'avortement, du mariage homosexuel.

À l'inverse, le parti démocrate défend le rôle de l'État en économie, et des positions morales plus progressistes. Mais tout n'est pas si simple et il existe de grandes différences au sein de chaque parti. C'est la raison pour laquelle le système des primaires a été généralisé dans les années 1970.

Les primaires

Les primaires ont pour but de départager le candidat de chaque camp pour l'élection présidentielle. Il s'agit d'une suite d'élections locales dans les états, où les candidats s'affrontent autour de leur projet. Elles se termineront en juin. Au vu des résultats, chaque parti désignera son candidat définitif, et son second (qui postule pour la vice-présidence) en juillet. Les principaux thèmes de la campagne devraient être le contrôle des armes à feu, l'avortement, l'immigration clandestine, l'économie et la politique étrangère.

Les principaux candidats

Du côté démocrate, Hilary Clinton, épouse de l'ancien président Bill Clinton, est donnée grande favorite. Pourtant, elle peine à décoller dans les sondages où elle est talonnée par Bernie Sanders. Son discours socialiste semble plaire à un électorat qui accuse les banques et les élites des malheurs du peuple.

Côté républicain, Donald Trump a subi un échec lors de la primaire dans l'Iowa alors qu'il fait la course en tête dans les sondages. Il est haï par la plupart des journalistes qui le décrivent comme imprévisible et peu sérieux. Ses principaux concurrents sont Marco Rubio et Ted Cruz. ★

Et en France ?

La France n'est pas habituée au système des primaires. Pourtant, l'idée fait progressivement son chemin et semble conquérir les Français. Elle a déjà permis de départager des candidats à différents types d'élections : présidentielles, municipales…

Le parti socialiste a organisé une primaire aux élections présidentielles de 2012. Les 20 et 27 novembre 2016, le parti *Les Républicains* (ancien UMP) et les *Centristes* (UDI) ont prévu d'ouvrir plus de 10 000 bureaux de vote dans toute la France afin de désigner leur candidat pour l'élection présidentielle de 2017.

Les principaux candidats devraient être Alain Juppé, Bruno Le Maire, Hervé Mariton, Jean-Frédéric Poisson et Nicolas Sarkozy.

Mais ce qui surprend le plus aujourd'hui, c'est que de nombreuses voix à gauche réclament encore l'organisation d'une primaire, alors que François Hollande, président sortant, devrait être leur candidat naturel…

Mélicène Syphore

« Il est bon de se coucher loin du monde vers Dieu, pour se lever en Lui », saint Ignace d'Antioche.

Vue de la merveilleuse Sanna, ancienne ville de l'antique et prestigieux « Royaume de Saba »

Que se passe-t-il au Yémen ?

Avec l'aide de ses alliés arabes et de nombreuses troupes mercenaires, l'Arabie saoudite terrorise les populations chiites yéménites uniquement soutenues par l'Iran, le principal pays chiite dans le monde musulman. Dans l'indifférence générale, de nombreux innocents sont tués ou perdent leur maison.

Mais tout d'abord, où donc est le **Yémen** ? Ce pays est une république située au sud de la péninsule arabique. Ses voisins sont la puissante **Arabie saoudite** et le petit **sultanat d'Oman**. Sa capitale est **Sanaa**.

Le **Yémen** fait à peu près la taille de l'Espagne et compte environ 26 millions d'habitants. Tous sont **musulmans**. La particularité de cette république est de compter **presque autant de musulmans sunnites** (55 %) qui occupent le sud du pays, que de **chiites** (45 %) qui habitent dans les zones montagneuses de l'Ouest. Vous connaissez bien désormais ces deux courants principaux de l'Islam (*cf.* encadré p. 13).

La loi islamique (*chariah*) s'applique sur tout le territoire. Le **Yémen** est l'un des pays les plus pauvres du monde. Les habitants vivent de l'élevage et de la culture de fruits (dattes, olives…). Mais le pays dispose de grandes ressources pétrolières qui intéressent ses voisins.

Depuis deux ans, ce pays connaît une guerre terrible à laquelle peu de gens se sont intéressés.

En 2014, une **rébellion chiite**, les **houthistes**, a pris pied dans la capitale **Sanaa** et a conduit à la fuite du président de la République **M. Adhi,** lui-même sunnite et **grand ami du roi de l'Arabie saoudite.**

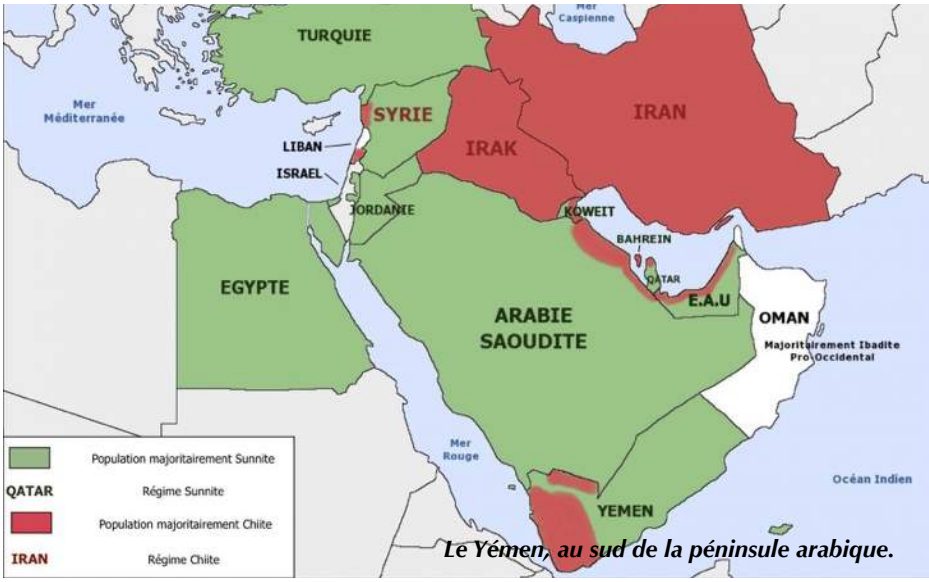

Le Yémen, au sud de la péninsule arabique.

Mélicène Syphore

« Il est bon de se coucher loin du monde vers Dieu, pour se lever en Lui », saint Ignace d'Antioche.

Des dattiers au pied des montagnes du Yémen.

Ce puissant voisin saoudien a donc dépêché des troupes en mars 2015 (voir *Actuailes* n° 26) et mène une guerre aérienne sans pitié contre les **populations chiites du Nord**. Avec l'aide de ses alliés arabes et de nombreuses troupes mercenaires, l'**Arabie saoudite** terrorise les populations chiites uniquement soutenues par l'**Iran**, le principal pays chiite dans le monde musulman.
Dans l'indifférence générale, de nombreux innocents sont tués ou perdent leur maison. Comme en Syrie, des centaines de milliers de personnes sont désormais déplacées ou réfugiées dans les montagnes.

Sunnisme et chiisme ?

Brève explication

L'origine de ces deux tendances de l'Islam date en particulier de la succession du prophète Mahomet, fondateur de cette religion.
Pour les chiites, la succession de Mahomet est d'origine divine. Ce sont les partisans d'Ali, le neveu du prophète. Les successeurs du prophète proviennent de sa famille.
Pour les sunnites, la succession de Mahomet est humaine, la politique et la religion étant très liées. Il n'y a pas de « clergé ». Les sunnites représentent 85 % des musulmans, les chiites 15 %, répartis essentiellement en Iran, en Irak, en Syrie et au Liban.
Ces deux tendances de l'Islam sont en guerre depuis de nombreuses années.

L'agence France Presse (AFP) rapporte le 4 février 2016 que le parlement européen avait officiellement demandé à la communauté internationale de reconnaître la gravité des crimes de *Daesh* (État islamique) contre les minorités ethniques (*Yézidies* en particulier) ou religieuse (chrétiens d'Irak et de Syrie).
C'est un pas important en droit international qui permet désormais d'engager des enquêtes contre les responsables de *Daesh* et de les traduire en justice lorsqu'ils seront capturés.

Cette photo du journaliste marocain Youssef Boudlal illustre la détresse des familles yézidies qui ont tout perdu en quittant leur maison en Irak.

L'ancien chef de l'État ivoirien devant les juges

Le procès de **Laurent Gbabgo** à la cour pénale internationale (CPI) a commencé le 28 janvier. L'ex-chef de l'État doit répondre de ses actes lors de la crise ivoirienne de 2010-2011.

De 2001 à 2011, Laurent Gbagbo a été le président de la République de Côte d'Ivoire. Durant cette période très agitée de la vie de son pays, il a été confronté à une rébellion des populations du Nord du pays, à la partition de son pays en deux, à l'intervention militaire de la France (opération *Licorne*) et de l'Organisation des nations unies. **En 2011, des élections présidentielles sont organisées. Laurent Gbagbo en conteste le résultat qui donne gagnant Alassane Ouattara,** le candidat du Nord. Avec ses partisans (dont une partie de l'administration et de l'armée), il se cramponne au pouvoir et réprime durement ses opposants. Près de trois mille morts sont dénombrés. Laurent Gbagbo est finalement chassé du pouvoir par les partisans d'Alassane Ouattara en avril 2012.

La Côte d'Ivoire prend alors la décision de remettre Laurent Gabgbo à la cour pénale internationale pour qu'elle juge ses actes. Cette délocalisation du procès est une forme de « sous-traitance ». Le vainqueur militaire et politique de la crise ivoirienne confie à une organisation internationale le soin de rendre la justice. **C'est un habile procédé politique qui vise à favoriser le retour de la paix dans le pays.**

Le 5 février, au cours d'une audience du tribunal, ont été révélées malencontreusement les identités de quatre témoins normalement protégés par le secret. Cette grossière erreur décrédibilise la cour pénale internationale dont la légitimité est par ailleurs contestée par de nombreux États. Cela risque surtout de dissuader des témoins de faire entendre leur version des faits.

Le procès à la CPI de Laurent Gbagbo et du chef de milice qui le soutenait, Charles Blé Goudé, pourrait durer entre quatre et cinq ans.

La Côte d'Ivoire

C'est un riche pays d'Afrique de l'Ouest qui fut une colonie française. Il produit du café et du cacao (premier rang mondial). La capitale économique est Abidjan, sur la côte. La capitale politique se trouve à Yamoussoukro, village natal du père de l'indépendance du pays, Félix Houphouët-Boigny, qui y fit construire la réplique de Saint-Pierre de Rome.

Frère Augustin-Marie

Opération « débouchage » !

Enfin le Carême ! Quarante jours pour faire descendre la lumière d'en-haut dans les replis ténébreux de mon cœur ! Pour que la lumière descende, il faut des ouvertures. Si tous les volets de la maison sont clos, aucun rayon du soleil n'y pénètre. L'atmosphère y devient humide et froide. Des moisissures aux couleurs indéfinissables s'installent, du sol au plafond… Notre maison intérieure vaut mieux que cela : il faut y laisser rentrer la lumière en cascade. Dieu n'attend que cela ! Voici trois ouvertures à déboucher, pour que la lumière puisse entrer en toi.

Pour que la lumière descende, il faut des ouvertures.

La fenêtre des yeux

Se déboucher les yeux, c'est retirer ce que nous y mettons sans cesse et qui nous empêche de voir le reste, à savoir les écrans (*PC*, *iPhone*, *smartphone*, tablette, *etc.*). Ces choses sont utiles (elles peuvent être aussi très dangereuses, si on les utilise mal), mais finissent par envahir totalement notre quotidien. Le temps du Carême nous donne l'occasion de débrancher nos deux yeux des écrans et de voir le monde en réel (non pas seulement en virtuel…). Eh, regarde, il y a des humains autour de toi !

L'ouverture de la bouche

Pour la bouche, il s'agit d'assécher le fleuve incessant de paroles que nous produisons sans cesse. La parole est bonne, elle est notre outil principal de communication. Mais ce génial outil, nous l'utilisons souvent à mauvais escient, pour bavarder (au sens de parler pour ne rien dire) ou pour dire du mal du prochain. Stop ! Arrête ce fleuve inutile, mets un peu de silence dans ton discours, il n'en sera que plus pertinent.

La porte des oreilles

Quand nous ne sommes pas en train d'occuper l'espace sonore par notre parole, nous craignons tellement d'avoir à supporter la parole des autres que nous bouchons immédiatement nos oreilles à toute intrusion extérieure : casques, oreillettes, *etc.* Rien ne passe. Je crois me libérer des autres, je m'enferme en réalité dans mon petit univers, celui de « ma » musique. Je m'évade peut-être, mais je perds le contact avec la réalité : mes parents qui veulent me parler, mon petit frère qui demande un service, une amie qui a besoin de se confier…

Pour le Carême 2016, opération « débouchage » ! Pour cela, je te propose un triple jeûne : jeûne des yeux (par rapport aux écrans), jeûne de la langue (par rapport aux paroles mauvaises ou inutiles), jeûne des oreilles (par rapport à la musique). Si tu ouvres la « boutique », tu verras la lumière y descendre. Et Pâques sera ta fête !

Bainxotte

Piéta, Notre-Dame de Paris, avec la statue de Louis XIII.

La consécration de la France à Notre-Dame

Pourquoi la Vierge Marie est-elle la patronne principale de la France ? Pourquoi le 15 août a-t-il été notre fête nationale sous l'Ancien Régime et l'Empire ? Parce que le roi Louis XIII a consacré son royaume à Notre-Dame de l'Assomption, pour le placer sous sa garde et sa protection toute spéciale.

En effet, quand Louis XIII devient roi, à la mort de son père Henri IV, en 1610, la France est un pays en pleine convalescence. En dépit de la politique réconciliatrice du « Vert Galant » (surnom d'Henri IV), Les Français demeurent profondément divisés, marqués par les luttes terribles des guerres de religion entre catholiques et protestants. De plus, l'autorité de l'État ayant été affaiblie, les grands du royaume ont pris des libertés à l'égard de leur souverain et comptent bien défendre cette autonomie. Enfin, la France est sortie exsangue des querelles religieuses et il faut retrouver la prospérité du pays. Les États voisins se font menaçants, cherchant à profiter de sa faiblesse pour satisfaire leurs ambitions. Bref, **l'œuvre de restauration commencée par Henri IV est loin d'être terminée.** Louis XIII va se consacrer à cette tâche colossale, en s'appuyant notamment sur le cardinal de Richelieu dont il fait son premier ministre.

Louis XIII épouse Anne d'Autriche en 1615. Hélas, le couple royal n'arrive pas à avoir d'enfants. La succession est compromise et, ainsi, la pérennité de l'action du monarque pour unifier et consolider son royaume. Ayant perdu toute espérance humaine d'avoir un héritier, le roi et la reine décident en 1637 – plus de vingt ans après leur mariage ! – de faire **une neuvaine à Notre-Dame de Grâce de Cotignac pour demander la naissance d'un fils.** Le couple royal obéit ainsi aux demandes du Ciel transmises par une âme privilégiée. Neuf mois après la fin de la neuvaine, Louis-Dieudonné (futur Louis XIV) naissait à Saint-Germain-en-Laye…

Pour remercier Notre-Dame et placer son royaume sous sa protection, Louis XIII décide de lui consacrer la France. Le 10 février 1638, il signe l'acte de consécration qui fait de Notre-Dame de l'Assomption la patronne de la France et instaure notamment une procession en son honneur tous les 15 août.

C'est la procession du vœu de Louis XIII que l'on commémore encore en renouvelant chaque année l'acte de consécration de notre pays. ●

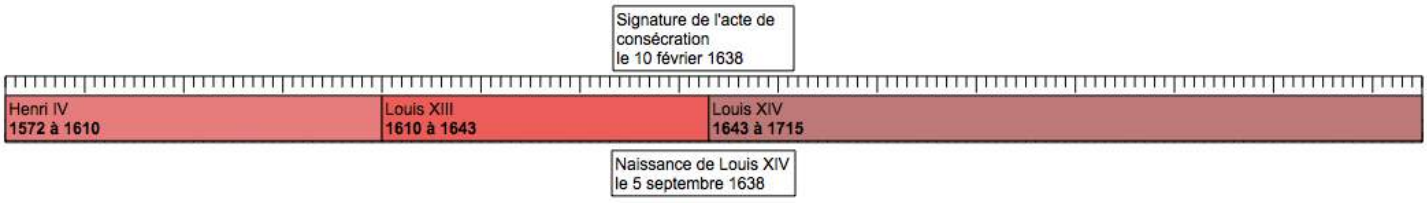

Sophie Roubertie

La Becquée

Jean-François Millet (1814-1875)

Carte d'identité de l'œuvre

Date : peint en 1860

Taille : 74 × 60 cm

Technique : Huile sur toile

Lieu d'exposition : Palais des Beaux-Arts, Lille

Courant naturaliste

Assise devant la maison, une femme, probablement la mère de famille, nourrit trois jeunes enfants. Les petits sont sagement installés sur le seuil, et attendent que vienne leur tour. Ils sont chaussés de sabots de bois, un tablier bleu vient recouvrir une robe plus longue, ils portent tous un petit bonnet.

L'enfant du milieu, un garçon peut-être (ne nous fions pas à la robe, qui était portée jusqu'au début du XXe siècle par les jeunes enfants des deux sexes), qui semble être le plus jeune, avance la tête pour avaler la nourriture qui lui est présentée à l'aide d'une grande cuillère de bois. Son geste rappelle celui de l'oisillon qui réclame la becquée attendue et a donné son nom au tableau. Son bonnet rouge bordé d'un ruban doré fait une tache colorée sur une toile aux couleurs sourdes. La petite fille à sa gauche lui tient la main et l'épaule d'un geste tendre. Son regard accompagne son geste. De l'autre côté, la plus grande tient une poupée dans ses bras.

La mère, simplement vêtue, a le visage dans l'ombre. Toute concentrée sur son activité du moment, on devine qu'elle esquisse un sourire. Elle tient fermement sur ses genoux le plat qu'elle a préparé.

Des poules viennent animer l'ensemble. Un homme, au travail des champs, en train de bêcher derrière la maison, se laisse découvrir en suivant la ligne formée par les têtes des autres personnages.

Sophie Roubertie

La maison en pierre, bien ancrée dans la terre, inscrit cet instant saisi sur le vif dans la continuité et dans la durée. Au premier plan, un panier, dont on distingue mal le contenu, est renversé.

Cette scène toute tranquille, pleine de douceur, illustre une vie à la campagne modeste, proche de la nature et sereine.

Le dessin préparatoire, conservé au Louvre, permet de découvrir le travail du peintre avant qu'il ne commence à toucher sa toile, et de se rendre compte de l'évolution entre les études et l'œuvre définitive.

Le musée Marmottan-Monet propose,
du 10 mars au 3 juillet 2016, une très belle exposition
« ***L'art et l'enfant. Chefs-d'œuvre de la peinture française*** ».
À visiter en famille !

Bénédicte de Saint Germain

Se faire traiter de « *vieille morue* »… Pas très agréable, non ? Si cette insulte était courante dans les halles parisiennes au XIXe siècle, c'est sans doute que la morue n'était guère appétissante sous son épaisse croûte de sel. Si seulement les poissonnières avaient su ce qu'il avait fallu d'efforts, de sacrifices et de larmes pour pêcher ce joli poisson argenté, elles auraient réfléchi avant de parler ! Des mois loin de la famille, le risque de se perdre dans le brouillard, de faire naufrage… Bien des marins disparurent dans les eaux de Terre-Neuve, du Labrador, de l'Islande et du Groenland pour ramener cette ressource inépuisable. Du moins le pensait-on. Car, à la fin du XXe siècle, la morue a failli disparaître.

Tu retrouveras l'histoire des terre-neuvas, ces héros de la mer, dans une passionnante exposition à Paris. Une partie interactive t'invite aussi à réfléchir sur les ressources de la mer, la pêche durable et responsable, *etc.*

« Dans les mailles du filet »,
jusqu'au 26 juin, musée de la Marine.
Ne manque pas les visites promenades en famille
sur : « L'énigme de la morue disparue »
(voir les dates sur musee-marine.fr).

Marie Foliot

Un petit coup de gueule ???

Cela ne changera certainement pas grand chose, mais cela soulage d'en parler...

Pffff... Je suis désolée, je sais, cela ne se fait peut-être pas d'écrire comme ça, mais c'est la seule chose qui me vient en tête quand je pense de nouveau à l'information que j'ai entendu tout à l'heure ! **Vous savez un « pffff » dépité, agacé, un peu découragé, et avec des f qui se suivent jusqu'à plus souffle !**

Pour vous donner une bonne comparaison : c'est le genre de son qui vous vient en tête lorsqu'un(e) bon(ne) ami(e) vous balance, devant plein de monde, une petite pique bien mesquine avec l'air de pas y toucher pour la énième fois, et que vous, comme d'habitude, ne dites rien, mais dans votre tête résonne ce fameux « pffff » (en plus, il/elle a tort, mais bon ça, c'est un autre sujet) ! Je suis sûre que cela vous parle, ça, non ?

Eh bien parfois, et même souvent, face à l'actualité, on ressent la même chose ! Et là, en voilà une extraordinaire dans le genre : je pense que vous avez tous entendu parler de ces évacuations pour cause d'alerte à la bombe dans plusieurs lycées parisiens et lyonnais ! Événements qui se sont produits aussi en Angleterre, aux États-Unis, en Australie et même au Japon !

Le mode opératoire est toujours le même : un coup de téléphone dans les fameux lycées, à l'autre bout du fil un voix préenregistrée qui informe qu'une bombe a été déposée dans l'établissement ou qu'un homme va débarquer armé et tirer sur tout ce qui bouge ! Vu les temps qui courent, vous pensez bien que ces menaces sont prises très au sérieux : mobilisation de policiers, arrêt des cours (je sais, ça vous fait rêver) et évacuation, *etc*.

Et voilà-t-y pas que l'on apprend cette semaine que tout ça serait (serait car l'information reste encore à vérifier) le fait de **canulars organisés**, et même très bien organisés, par un groupe qui s'appelle « *evacuation squad* » (brigade d'évacuation en français) ! Ces plaisantins ont revendiqué tout ceci *via* les réseaux sociaux et ajoutent : « Vous voulez sauter les cours aujourd'hui ? Distraire la police d'un crime que vous allez commettre ? Envoyez-nous un *mail* ». Avec un minimum, tout de même, de sens des affaires car leurs actions seront bientôt payantes. Le porte-parole de ce groupe expliquant au passage que ses comparses et lui, répartis dans le monde, organisent ça, car ils trouvent cela drôle....

Voilà, c'est comme ça... Je sais bien qu'il faut de tout pour faire un monde, mais, là, j'avoue que l'on reste sans voix face à **la bêtise et la méchanceté gratuite** de certaines personnes ! Car, derrière ces actions, que je qualifierais d'extrêmement lâches, il y a des hommes, des femmes, des élèves, des policiers, des professeurs et des parents qui perdent leur temps, s'inquiètent, s'énervent, s'angoissent ou même s'affolent ! Surfant, en outre, sur une actualité qui ne prête vraiment pas à rire !

Hein ! vous voyez, vous aussi... *Pffffffff...* ●

Voulez-vous qu'on en parle ?
pointdevue@actuailes.fr

JULIETTE
LA MODE AU BOUT DES DOIGTS, DE GWENAËLE BARUSSAUD

Fleurus, 2015.
« Lumières de Paris ».
313 pages. 13,90 euros

Juliette a le cœur serré en se présentant à *L'Élégance parisienne*, ce grand magasin de mode du Second Empire qui ressemble à un palais. Devenue une habile et efficace vendeuse, elle utilise son expérience de fille de canut lyonnais pour faire apprécier aux riches clientes les plus belles soies. De fil en aiguille, c'est son coup de crayon exceptionnel et son œil de styliste qui vont la propulser dans la mode.

Une partie de son cœur est resté dans l'atelier de ses parents sur les pentes de la Croix-Rousse où la misère gagne du terrain. En outre, la promesse échangée avant son départ avec un employé de son père s'en fait retourner dans sa ville natale celle qui est désormais devenue une demoiselle.

Son destin est-il à Lyon ou à Paris où la presse féminine lui tend les bras ?
Courageuse, franche et audacieuse, Juliette saura tracer sa route. Quel plaisir de la suivre !

Ce roman est la suite de *Pauline. Demoiselle des grands magasins*. On entraperçoit la charmante Pauline dans ce nouveau volet de la série qui peut être lu séparément : autre jeune fille, autre caractère, autre histoire !

Ce qui demeure, c'est le regard plein de finesse que Gwenaële Barussaud porte sur ses personnages et sur le contexte historique si riche du Second Empire. Le style recherché est très accessible, parsemé d'argot lyonnais. Un régal de lecture pour toutes générations féminines confondues à partir de 13 ans.

Retrouvez ce livre et une large sélection pour la jeunesse sur le site www.123loisirs.com.

Gwenaële Barussaud raconte que, lorsqu'elle était élève à la Légion d'Honneur, elle dormait dans un immense dortoir avec plus de cent autres élèves. Lorsque la lumière était éteinte (un peu trop tôt à son goût), elle pensait aux histoires vécues par les pensionnaires qui l'avaient précédées, imaginant ainsi Héloïse, Blanche ou Léonie (*Les Demoiselles de l'Empire*). Vingt ans plus tard, Gwenaële nous fait partager son amour pour l'histoire de France grâce à ces aventures.

Catherine Bertrand

« Le cinéma, c'est un œil ouvert sur le monde », Joseph Bedier.

Un classique à découvrir ou redécouvrir, à partir de 10 ans.

La psychanalyse*, née en même temps que le cinéma, est devenue une source inépuisable de *scenarii* pour le meilleur et pour le pire : psychopathes et névrosés hantent nos écrans mais les amoureux du cinéma doivent savoir que c'est Alfred Hitchcock (*cf.* Actuailes n° 15) qui réalisa un des premiers films du genre à la demande de son ami le producteur David Selznick (*Autant en emporte le vent*), qui était subjugué par les théories freudiennes. Ainsi, sort aux États-Unis en 1945, *Spellbound* (« ensorcelé » en anglais) ou *The House of the Dr Edwardes*…

Au *Green Manor*, institut psychiatrique, le Dr Edwardes n'est pas celui qu'on croit et souffre d'un terrible sentiment de culpabilité, le Dr Constance Peterson décide de le guérir. Y a-t-il eu un meurtre ? Edwardes est-il dangereux ? Constance est-elle aveuglée par l'amour ? Soixante et onze ans plus tard, le talent d'Hitchcock nous tient encore en haleine. Gregory Peck et Ingrid Bergman (retenez leurs noms : ils appartiennent au 7e art) emplissent l'écran pour mieux nous communiquer leur angoisse. La camera capte les yeux du spectateur qui ne peut pas voir ce qui se passe hors champs et se retrouve prisonnier de l'image. Pas facile à l'époque de réaliser ces « vues subjectives » et certaines scènes sont même devenues comiques vu les effets spéciaux dont disposent les cinéastes aujourd'hui. Et si, parfois, cela ressemble à de la psychologie de comptoir, qu'importe ! Le film est truffé de références et de symboles, dont une séquence unique et novatrice. En effet, loin de l'esthétique hitchcockienne (beauté des acteurs, élégance et sobriété des costumes, confort bourgeois des décors…), ce sont des tableaux de Salvador Dali** qui illustrent les rêves d'Edwardes : des images nettes mais insensées, réalistes et irréelles à la fois ! Bref ! C'est, avec des dialogues subtils, tout l'art du maître du suspens qui font de ce *thriller* un classique intemporel. Comme en peinture ou en littérature, il faut remonter à l'origine de la création pour mieux savourer (ou détester !) les œuvres contemporaines… À vous de forger votre propre opinion maintenant (et de retrouver le caméo d'Alfred !).

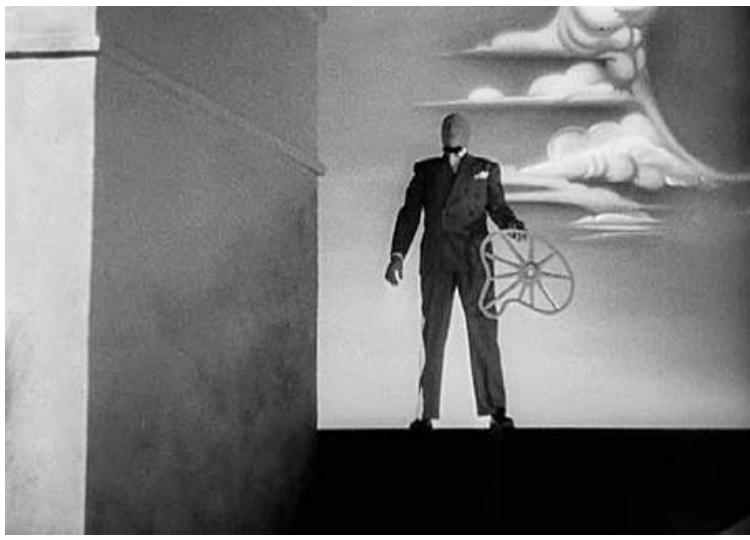

**Freud est, à la fin du XIXe siècle, un des pères de la psychanalyse, une méthode de guérison des personnes dépressives, développant des maladies psychosomatiques ou ayant des comportements potentiellement dangereux pour eux-mêmes ou leur entourage. Cette thérapie consiste à faire parler le patient jusqu'à ce qu'il trouve en lui-même les ressources nécessaires à sa propre guérison.*

***Salvador Dali, artiste espagnol (1904-1989), a fait partie du mouvement surréaliste.*

« Les hommes se transmettent la vie comme les coureurs se passent le flambeau »
(Lucrèce, poète et philosophe latin du Ier siècle avant Jésus-Christ).

Connaissez-vous le *crossfit* ?

Cette semaine, nous nous rendons dans une salle de sport un peu particulière...

Chers amis, dans un monde tourné vers l'individualisme et le culte de soi, pourquoi de plus en plus de sportifs se regroupent-ils dans des salles pour y pratiquer volontairement des exercices physiques à un rythme effréné ? Découvrons le *crossfit*, une méthode d'entraînement *made in the USA*.

Principe

Apparu dans les années 1970, le *crossfit* (de *crossfitness* ou « entraînement croisé », car il mélange différentes activités) connaît un succès croissant. Il consiste à enchaîner des exercices issus de plusieurs disciplines (haltérophilie, gymnastique, athlétisme) sous forme de circuit et à une intensité élevée.

Les pratiquants courent, rament, grimpent à la corde, sautent, déplacent des objets (imagine-toi soulever un pneu de camion !), pratiquent des mouvements d'haltérophilie ainsi que des exercices de poids de corps (tractions, flexions de bras ou pompes).

Difficulté

On change constamment d'exercice... Donc la fatigue est plus importante !

Objectif

Il s'agissait à l'origine de préparer le corps à affronter tous les types de situation de la vie quotidienne (monter un escalier, porter un objet lourd...) ou propres à certains métiers (porter un blessé, escalader un mur...).

Cette méthode est prisée par les sportifs en quête de nouvelles sensations, mais aussi par les militaires, pompiers ou policiers.
Cependant, en pratiquant ce type de sport de manière collective, que recherche-t-on réellement ? L'ouverture aux autres ou bien, paradoxalement, le repli sur ses propres performances ?

Rugby

Début du tournoi des six nations

Samedi 6 février, au stade de France, le XV de France s'est imposé sur le fil 23 à 21 face à l'Italie. L'équipe de France féminines a, quant à elle, battu les Italiennes 39 à 0. Bravo les filles !

Mon premier sert à transporter de l'eau.
Mon second sert à couper le bois.
Mon troisième est le bruit qui sort d'une radio.
Mon tout est un aliment qui s'achète chez le charcutier.

Réponse : Sceau scie son (saucisson) !

Quel est le crustacé le plus léger de la mer ?

La palourde (pas lourde) !

Une petite fille vient de visiter une ferme. Elle dit à son père en rentrant à la maison : « Papa, j'ai vu des cochons qui parlent comme toi quand tu dors !!! »

Un homme se présente à l'entrée du Paradis. Derrière chaque guichet, un saint examine les mérites des arrivants.
Notre homme se présente au guichet le plus proche, et s'entend demander :
« Avez-vous commis, dans votre vie, une action que vous jugez vraiment impardonnable ?
– Oui, dit l'arrivant, j'étais arbitre de football, c'était la finale de la coupe de France, ayant accepté un pot-de-vin, j'ai sifflé un *penalty* indu pour Saint-Étienne, qui a gagné la coupe grâce à cette tricherie.
– Passez en vitesse !!!, répond le saint.
– Quoi ? pas un seul jour de purgatoire pour un péché qui m'a tourmenté toute ma vie ?
– Ne vous en faites pas, je suis saint Étienne. »

Un papa dit à son fils : « Fiston, je me suis créé un compte Facebook ! »
Le fils lui répond: « WTF ! »
Son papa lui demande :
« Que veut dire "WTF" ? »
Le fils lui répond :
« Welcome To FaceBook ! »

Aujourd'hui, notre vie ne tient souvent plus qu'à un fil... Celui de notre chargeur !!!

Pourquoi dit-on « pot-de-vin » ?

Au XVIe siècle, « verser un pot-de-vin » signifiait simplement « donner un pourboire ». Cette somme donnée permettait à celui qui la recevait de se payer à boire, on signifiait alors à cette personne qu'on lui accordait une place privilégiée.
Aujourd'hui, le « pot-de-vin » est un avantage pécuniaire offert à une personne qui, par le trafic de son influence, favorise la conclusion d'une affaire de manière illicite. On peut aussi dire que c'est une somme d'argent ou un cadeau donné à quelqu'un en échange de faveurs.

Les mathématiques en s'amusant ?

Il suffit de trois points

Il suffit de trois points et vient le magnifique,
Isocèle, rectangle ou équilatéral,
Instrument de torture, enfer des allergiques,
Mais pour moi un si doux et si puissant régal.

Je trace ses hauteurs, médianes, bissectrices.
Il jaillit de mes doigts de remarquables points :
Centre de gravité ou de cercles complices
Qui font de ma figure un joli parchemin.

Et je m'amuse aussi à combiner ses angles,
Leur somme fait toujours 180 degrés.
Je les tourne et retourne, et j'invite un rectangle,
Ce grand cousin germain aux quatre coins carrés.

Énigme

Je suis, vous me voyez, tout au bout du jardin,
Mais aussi dans l'étang ou au milieu de l'onde.
Je commence la nuit et finis le matin.
Qui suis-je ? N'allez pas chercher au bout du monde.

Extraits de *Poésies positives* d'Antoine Rocquemont, éditions L'Oppidum.

Bravo à **Pierre le R.** qui a été le premier à trouver toutes les bonnes réponses de notre dernier concours ! Il recevra bientôt une surprise de la part de son journal préféré !

Voici les bonnes réponses

Actuailes n° 2 : *Madame Elizabeth* – n° 4 : *Hélène Fourment et deux de ses enfants* – n° 5 : *Les Quatre Évangélistes* – n° 7 : *Le Déjeuner des canotiers* – n° 9 : *La Vierge du chancelier Rolin* – n°10 : *Baltassare Castiglione* – n° 11 et 19 : *La Création d'Adam* – n° 12 : *La Dentellière* – n° 14 : *Chop Suey* – n° 15 : *La Joconde* – n° 17 : *Le Sacre de Napoléon* – n° 20 : *Les Pèlerins d'Emmaüs* – n° 23 : *Francesco delle Opere* – n° 25 : *Le Berceau* – n° 27 : *Danse à Bougival* – n° 30 : *La Découverte de l'Amérique* – n° 31: *L'Étoile* – n° 32 : *La Forge de Vulcain* – n° 37 : *L'Européenne* – n° 39 : *Figure de fantaisie* – n° 41 : *Louis XIV* – n° 42 : *Le Prêteur et sa femme* – n° 44 : *Portrait d'Adèle Bloch-Bauer*.